ASSOCIATION INTERCOMMUNALE **CONSEIL INTERCOMMUNAL**

Saint-George, le 2 avril 2024

AUX MEMBRES DU CONSEIL INTERCOMMUNAL POLICE NYON RÉGION

CONVOCATION séance ordinaire n° 07-2024

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le Conseil Intercommunal de l'Association Police Nyon Région est convoqué en assemblée le :

MERCREDI 24.04.2024 à 20h00

Prangins – La Place 2 – Maison de commune

Ordre du jour :

1. Appel, assermentation (suite démission)
2. Approbation du procès-verbal PV06-2023, séance du 20.09.2023
3. Approbation de l'Ordre du Jour
4. Communications du Bureau du Conseil
5. Communications du Comité de Direction
6. Nominations ouvertes aux conseillers de Crans : scrutateur – commissaire équipement (Equip)
7. Préavis N°01/2024 – Comptes 2023 (COGEST)
8. Préavis N°02/2024 – Rapport de Gestion 2023 (COGEST)
9. Divers

N.B. : les documents annexes, PV, préavis, sont disponibles sur le site de la police (accès sécurisé pour les membres du conseil intercommunal). **https://extranet.police-nyon-region.ch/login**

La séance sera suivie d'un verre de l'amitié offert par commune de Prangins.

Nous rappelons que la présence de chacun(e) est obligatoire. Les absences aux séances doivent être excusées avant la séance, dans la mesure du possible par écrit. Toute communication au bureau peut être déposée à l'adresse ***bourquir@carabon.ch***

Prochaine séance du Conseil intercommunal : les dates et les lieux seront communiqués.

En vous priant de prendre bonne note de ce qui précède, nous vous adressons Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Pour le bureau du Conseil Intercommunal

Le Président — Le Secrétaire

Jacques Auberson — Raphaël Bourqui

Police NyonRégion

Conseil Intercommunal de la Police de la région de Nyon

Procès-verbal

Numéro	07 - 2024	
Séance	ordinaire	
Date	24.04.2024	
Lieu	Prangins – La Place 2 – Maison de commune	
Heure	20h00	Fin de séance à 21h00
Auteur PV	Raphaël Bourqui (Secr)	
Distribution :	aux personnes ci-dessous	
Prochaine séance	**18 septembre à 20h00 à Crans rue Antoine Saladin 4 - salle communale**	

Présent(e)s	Non-présent(e)s	
Auberson Jacques	Excusé(e)s	Diserens Marius
Alberti Marina		Duszewska Jolanta
Böhler Patrick		Gennai Ilithyia
Braunwalder Alex		Uldry Doris
Bossert Henri		
de Bourbon Parme Louis	Absent(e)s	Pégada Jean-Emmanuel
Federau Alexander		
Gauthier-Jaques Yves		
Kohler Olivier		
Pittet Marc	Démissions	Herbez Christine
Pommaz Quentin		
Sauerlaender Michael		
Seguy Alexia		
Soldini Sacha		
Vuadens Sacha		
Vuagniaux Christine		
Vuille Jean-Pierre		

Dates pour les séances de la **CoGest,** 21 août (COGEST- Budget) et 28 août (réserve) 2024.

Ordre du jour :

1. Appel, assermentation....2
2. Approbation du procès-verbal PV06-2023, séance du 20 septembre 2023....2
3. Approbation de l'ordre du jour....2
4. Communications du Bureau du Conseil....3
5. Communications du Comité de Direction....3
6. Nominations : scrutateur / membre de la commission équipement :4
7. Préavis 01/2024 – Comptes 2023 (CoGest)4
8. Préavis 02/2024 – Rapport de Gestion 2023 (CoGest)4
9. Divers4

Le Président salue le CoDir, la Secrétaire générale Madame Vouillamoz (SecrGene), les membres du conseil ainsi que le suppléant du commandant de la PNR, le Cap Desarzens, Mme Bertholet cheffe comptable et Mme Fleichmann, responsable de la communication.
Le Président remercie la commune de Prangins pour la mise à disposition de la salle et pour la collation à l'issue de la séance.

Prés : ouvre la séance à 20h00.

Délibérations :

1. Appel, assermentation

Quorum : 17 membres sur 22 sont présents, le quorum (12) est atteint.

Prés : Mme Christine Herbez (Crans) étant démissionnaire et Mme Duszewska excusée, M. De Bourbon Parme officie **en qualité scrutateur** pour cette séance

M.Henri Bossert (Crans) est assermenté.
Les fonctions libérées par Mme Herbez pour sont à repourvoir au point 6.

2. Approbation du procès-verbal PV06-2023, séance du 20 septembre 2023

Prés : soumet le procès-verbal.

M.Vuadens : signale une erreur dans la liste de la **commission de révision des statuts du personnel**, **M.Sacha Vuadens a été élu,** en lieu et place de Mme Marina Alberti, **le PV 06-2023** est modifié dans ce sens.

Décision : **accepté par 15 voix favorables** avec la modification**, 1 abstention**

3. Approbation de l'ordre du jour

Prés : relève une coquille dans le titre de la convocation transmise par courrier, il s'agit bien de la séance 07-2024 – la correction a été apporté sur le document qui sera archivé.

constate que la convocation est conforme aux statuts.
L'OJ est soumis au vote.

Décision : **accepté à l'unanimité**

Prés : Annonce que la présentation de Mme Fleichmann sur le thème de communication de la PNR se fera après la séance.

4. Communications du Bureau du Conseil

Prés : en complément du PV06-2023, rappelle la réponse de la Préfecture : la nomination de suppléants pour remplacer des délégués au Conseil est à prévoir dans les nouveaux statuts.

5. Communications du Comité de Direction

RFL : Annonce la nomination de Mme Stéphanie Vouillamoz, au poste secrétaire générale de la PNR et lui souhaite la bienvenue.

SecrGene : se présente brièvement, ses compétences et ses expériences professionnelles.

RFL : les révisions des statuts de l'association et des statuts du personnel de la PNR ne sont pas dans le niveau de préparation suffisant pour être présentés aux commissions. Les séances se déroulerons dans une planification qui permettra de travailler sans précipitation.

Le cmdt Schmidt est excusé pour raison de santé, le cap Desarzens nous fait le plaisir d'assister à la séance.

Odyssée : *PV11 -2020 du 24.06.2020 - préavis 3/2020 – investissement CHF 640'000.- / Renouvellement du Système d'information central des polices vaudoises.*
Le prestataire Xplain a été victime d'une cyberattaque. Les autorités vaudoises ont rompu le contrat. La PNR a limité ses engagements à CHF ~ 58'500 pour 2022 et CHF ~ 51'300 pour 2023.
Un projet de remplacement sera élaboré et fera l'objet d'un préavis.
Un solde pour la rupture du mandat est dû à Xplain. La répartition est en cours, la quote-part de la PNR n'est pas arrêtée.

M. Braunwalder : demande les effets financiers de l'abandon d'Odyssée pour la PNR.
RFL : ce sont les montants qui ont été annoncés, dans l'attente du décompte final.
Vice-prés : souhaite des précisions sur Odyssée et la perte éventuelle de données
RLF : demande une transmission des questions par la voie écrite.
Il est convenu avec l'assemblée que **les questions et réponses soient communiquées via le présent PV.**

Questions et réponses sur Odyssée :

Vice-prés : *à la suite de la rupture du contrat avec le prestataire de logiciels, quelles sont les garanties écrites que la PNR possède sur les données échangées ?*
La PNR a-t-elle une garantie écrite que les données échangées avec cette société sont détruites avec une impossibilité de réversibilité ?

SecrGene : en préambule, la Conseil d'Etat a annoncé par un communiqué de presse le 21 mars 2024 la signature d'un accord entre le Canton de Vaud et la société Xplain AG dans le cadre du programme ODYSSEE.
Il est nécessaire de souligner à ce stade que, dans le projet Odyssée, seule la partie liée à la société Xplain a été dénoncée. Il s'agit de Polaris et des projet liés, comme la GED, la recherche multibase, la migration, etc.
Dans le cadre du développement du projet Polaris, la police cantonale et les polices cantonales avaient travaillé sans transmission de données sensibles.
Cet accord avec la société Xplain AG est donc intervenu dans une phase précoce du projet, alors qu'aucune donne du Canton de Vaud n'avait encore été mise à disposition du

fournisseur. C'est la Police fédérale, dans le cadre du contrat qui la liait à la société Xplain, qui avait mis à disposition des données pour son propre projet d'évolution informatique. Ainsi aucune donnée du Canton de Vaud, ni de la PNR, n'a été hackée, ni mise sur le Darknet. **En réponse à la question posée, le CoDir répond qu'il n'y pas eu, à ce stade du projet, de données échangées avec le fournisseur Xplain AG.**
En espérant avoir répondu aux interrogations, le CoDir reste à disposition du conseil intercommunal au cas où il souhaiterait des explications complémentaires au sujet du projet Odyssée.

Mme Fleichmann : date à réserver **31 août 2024** pour le **Rapport de Corps** – les convocations suivront.

6. Nominations : scrutateur / membre de la commission équipement :

Décisions : Est nommé **scrutateur : Marc Pittet**
Est nommé **membre Equip pour Crans : Patrick Böhler**

7. Préavis 01/2024 – Comptes 2023 (CoGest)

M. Pommaz : explicite les points prépondérants du rapport puis lit les conclusions.

Prés : Constate qu'il n'y pas de question et soumet au vote
Décision : **accepté par 16 votes favorables, l'unanimité**

8. Préavis 02/2024 – Rapport de Gestion 2023 (CoGest)

M.Pommaz : explicite les points prépondérants du rapport puis lit les conclusions.

Prés : Constate qu'il n'y pas de question et soumet au vote
Décision : **accepté par 16 votes favorables, l'unanimité**

9. Divers

Mme Alberti : explique que le chien qui l'accompagne à cette séance est en dressage pour devenir accompagnateur d'aveugles. Elle remercie pour le bon accueil du Conseil.

Un conseiller : propose de réfléchir au sujet d'une enquête de satisfaction des prestations de la PNR auprès de la population.

RFL : La collecte d'informations s'est déroulée pendant la COVID, en 2020, sur les trois communes, en collaboration avec l'Institut LINK. Le commandant Schmid en a fait la présentation le 28.04.2021, voir le PV 13-2021. L'acceptation de la PNR par la population s'est avérée très bonne. Renouveler l'étude est à ce jour prématuré. La démarche est onéreuse.

Info complémentaire : La présentation est à nouveau disponible sur extranet (le chemin est ci-dessous).



Elle est nommée : **Enquête de satisfaction 2021**

Prés : Clôt la séance et passe la parole à Mme Fleichmann pour la présentation sur la communication de la PNR.

Le Président

Le Secrétaire

La présentation de Mme Fleichmann est disponible sur extranet, dans le même répertoire que l'enquête de satisfaction.